

Section M – Electrique

Règles de bonne conduite en course

1. Règles générales

Les règles de course garantissent à tous les bateaux des conditions de course loyales, en sécurité et sans accident. A chaque Trophée, les pilotes peuvent élire un représentant qui sera leur interlocuteur vis-à-vis du juge et de l'organisateur.

L'axe normal de course est le couloir intérieur le plus proche du profil du parcours. Les bateaux doivent suivre une route sensiblement parallèle au parcours.

Les manœuvres gênant un concurrent constituent des manquements à l'esprit sportif. Les zigzags, les têtes à queue, les queues de poisson, les enfournements ou les retournements montrant une absence de maîtrise du modèle ou du pilotage peuvent être sanctionnés.

Tous les obstacles doivent être contournés. Un bateau momentanément arrêté peut dériver sous l'effet du vent ou du courant. Un bateau arrêté cherchant à reprendre la course, ne dispose d'aucune priorité par rapport aux autres bateaux.

Une épave est un bateau qui n'est plus sous le contrôle de son pilote. Le juge l'annonce suivant l'indication du pilote. Une épave ne peut pas reprendre la manche. Percuter une épave annoncée est une infraction.

Percuter la barque de récupération est une infraction grave.

2. Pénalités

Une infraction constatée par le juge entraîne les pénalités suivantes :

Avertissement au pilote

Carton jaune, un tour de pénalité



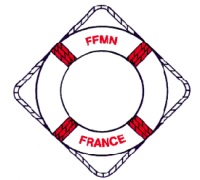
Carton rouge, disqualification de la manche ou du Trophée



Tous les pilotes doivent suivre le règlement de course et se conformer aux indications données par le juge.

3. Trajectoire, Priorité, Dépassement, Obstacle, Infraction

Les exemples suivants illustrent quelques situations de course. Ils s'appliquent à toutes les catégories de la section Moteur Électrique. Ces exemples doivent être commentés par le juge et ils doivent favoriser les échanges entre les pilotes et le juge.



Section M – Électrique

Trajectoire

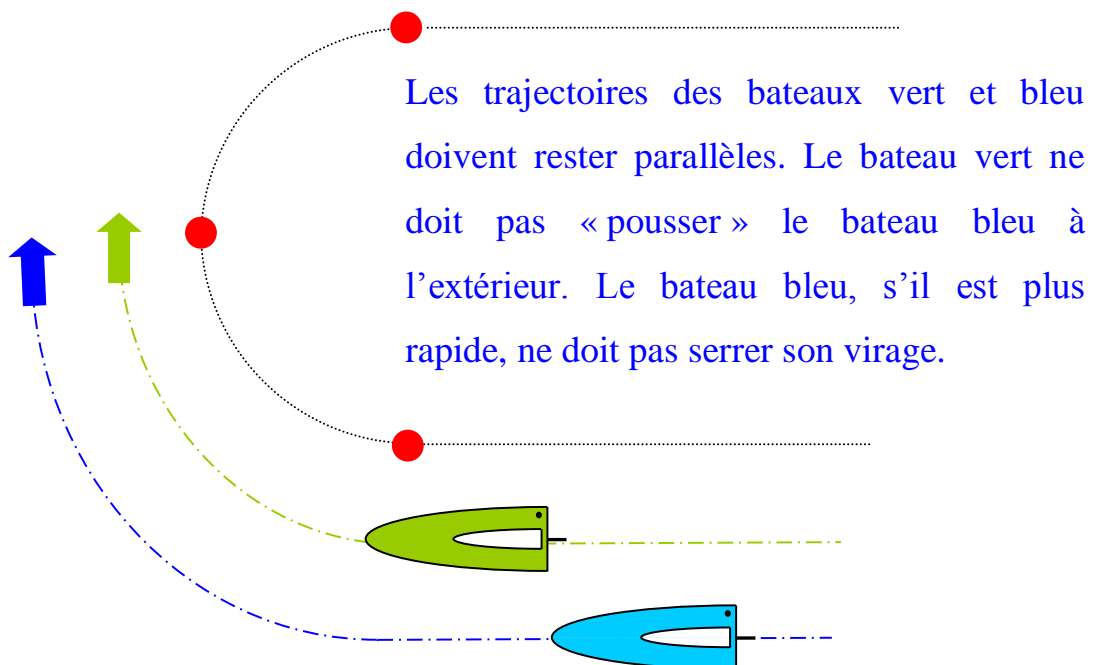
4. Trajectoire idéale

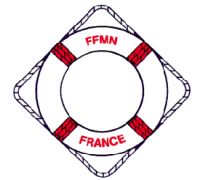
L'axe normal de course est le couloir intérieur le plus proche de la corde du parcours.



5. Passage aux bouées : **couloir intérieur prioritaire**

Les modèles doivent suivre une trajectoire sensiblement parallèle au parcours.

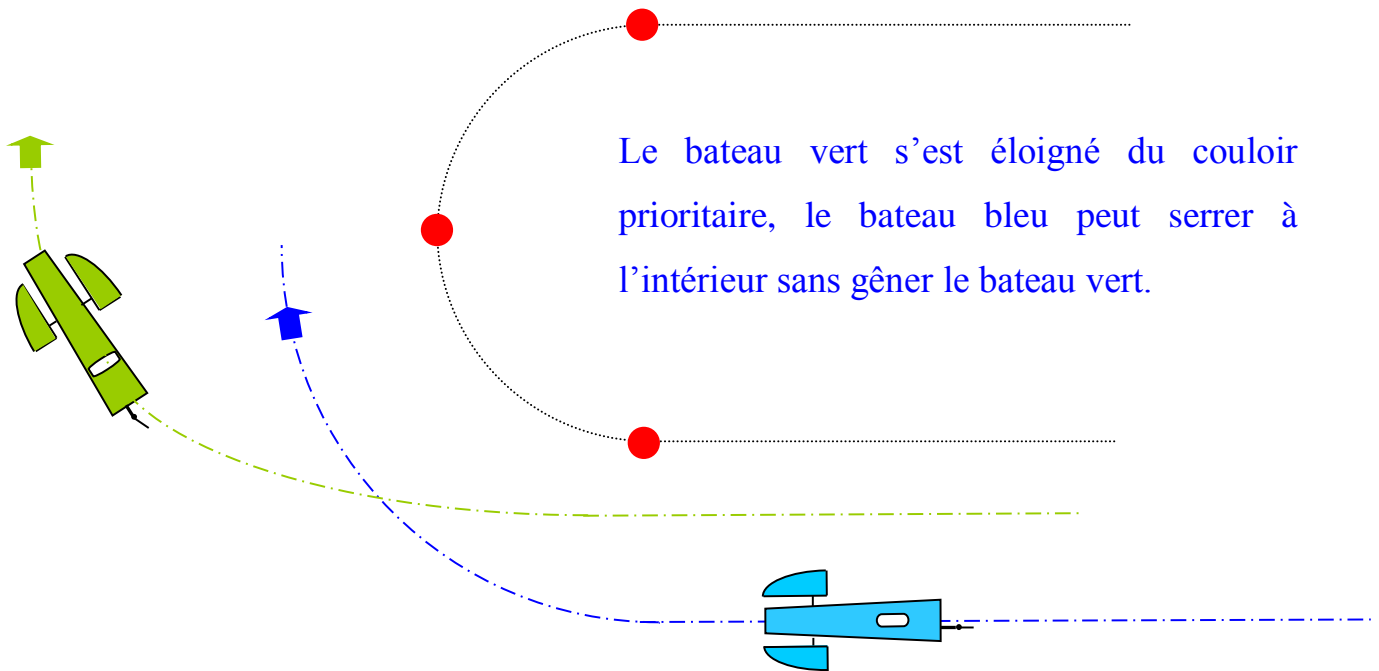




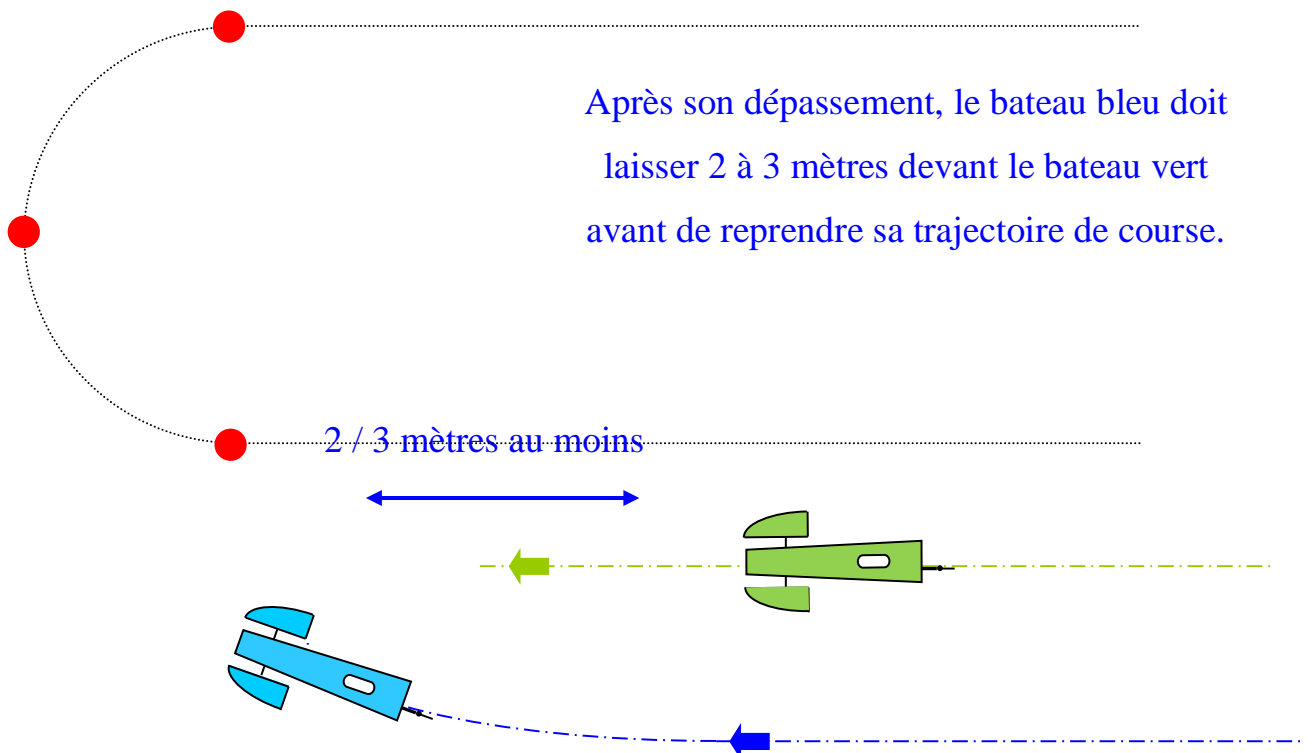
Section M – Électrique

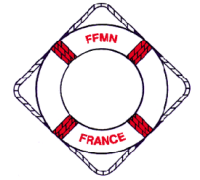
Trajectoire

6. Passage aux bouées : **couloir intérieur prioritaire**



7. Dépassement réglementaire



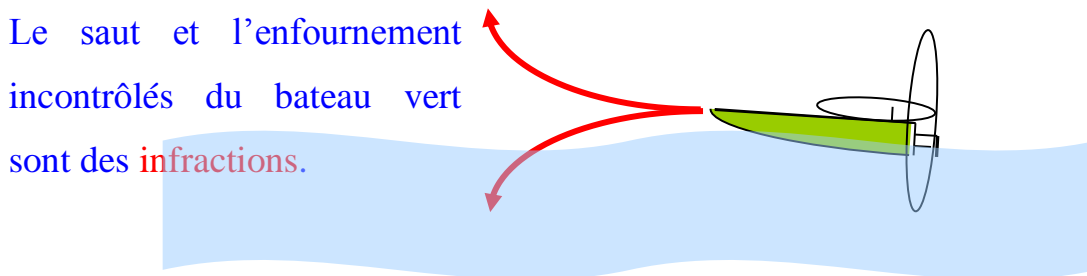
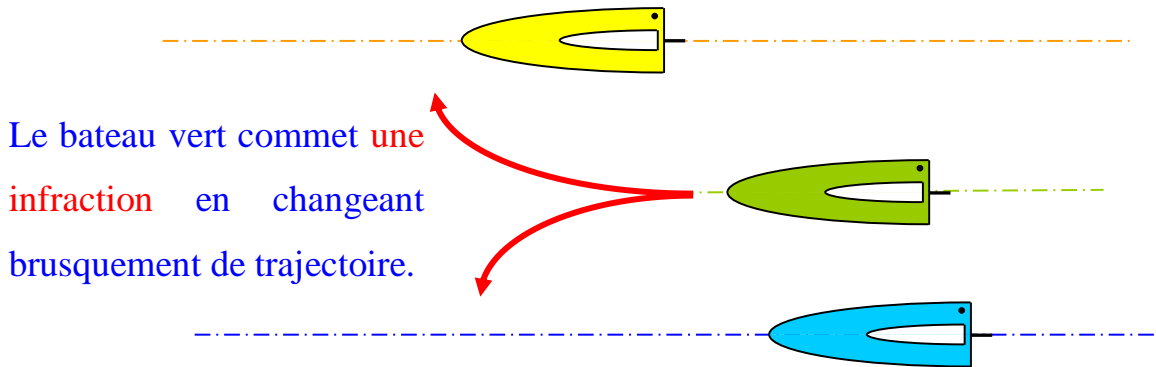


Section M – Électrique

Trajectoire

I / Changement incontrôlé de trajectoire

Tout changement brusque de trajectoire et insuffisamment maîtrisé est **une infraction**.



II /Dépassement non réglementaire

